Ressource Handicap Formation

Démarche de progrès — Engagé pour l'accessibilité 2026

ACC
est engagé dans la démarche d'accessibilité de ses formations

Le groupe projet accessibilité mesure régulièrement le niveau d'accessibilité des formations et s'engage sur des actions concrètes d'amélioration.

Nos engagements auprès des publics :

- **Une politique d'accessibilité formalisée, publiée et portée par un référent handicap formé**
- **Un repérage systématique et confidentiel des besoins d'aménagement dès le premier contact**
- **Un accompagnement adaptable, notamment à distance, et une orientation vers les partenaires**

Nos axes de progrès :

- **Tenir à jour chaque année notre réseau de partenaires handicap pour orienter rapidement toute personne dont les besoins dépassent nos moyens**
- **Maintenir à jour les compétences du référent handicap, seul intervenant d'ACC, par au moins une sensibilisation tous les deux ans**

Des questions ?

Contactez notre référent handicap :

Christophe Andreu

christophe.andreu@acc-coaching.fr

+33 6 24 39 25 27



agefiph ouvrir l'emploi aux personnes handicapées — Préfet de la Région d'Île-de-France, Liberté, Égalité, Fraternité — Région îledeFrance — France Travail — emploi fiphfp handicap — ars Agence Régionale de Santé Île-de-France — Partenaire d'avenir TRANSITIONS PRO Île-de-France — Association régionale des Missions Locales Île-de-France — Cheops Île-de-France — Cap Emploi Le réseau